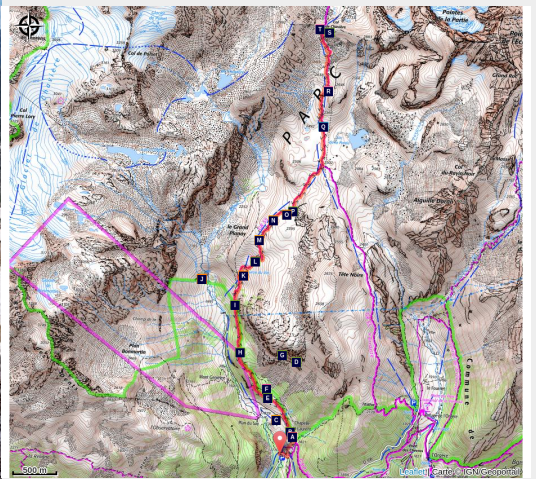


Col de Chavière : ascension panoramique entre Tarentaise et Maurienne

Vanoise - SAINT-ANDRE



Vue en direction de Pralognan-la-Vanoise depuis le col de Chavière (LEPOUTRE Maëlle)

Une ascension pentue mais sans difficulté, qui vous transporte sur les gradins de la haute montagne. Là-haut, entre les versants de la Tarentaise et de la Maurienne, le panorama s'agrandit sur les glaciers de la Vanoise.

Cette randonnée débute à Polset, petite grappe de chalets d'alpage au charme d'antan. Au fil du parcours, vous aurez plaisir à naviguer **de forêts en alpages et de névés tardifs en pierriers**. A la Source du Vin, le regard est happé par les cascades qui jaillissent au-dessus des parois sur une hauteur de presque 100 m. Avant de gravir le col, un détour au **paisible lac de la Partie** vaut vraiment le détour.

Récompense époustouflante au Col de Chavière : le randonneur pourra apprécier **le belvédère sur le vallon de Péclet-Polset, la calotte de la Vanoise et ses glaciers, ou encore les Pointes de la Partie et de l'Echelle.**

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 7 h

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 1018 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Architecture, Flore, Lac et glacier

Itinéraire

Départ : Parking de Polset, Modane

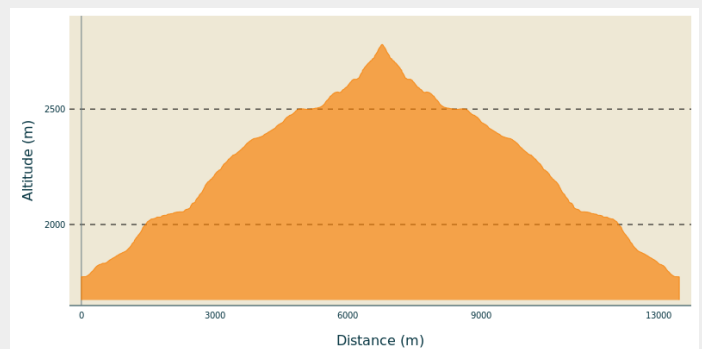
Arrivée : Parking de Polset, Modane

Balisage :  GR

Communes : 1. SAINT-ANDRE

2. MODANE

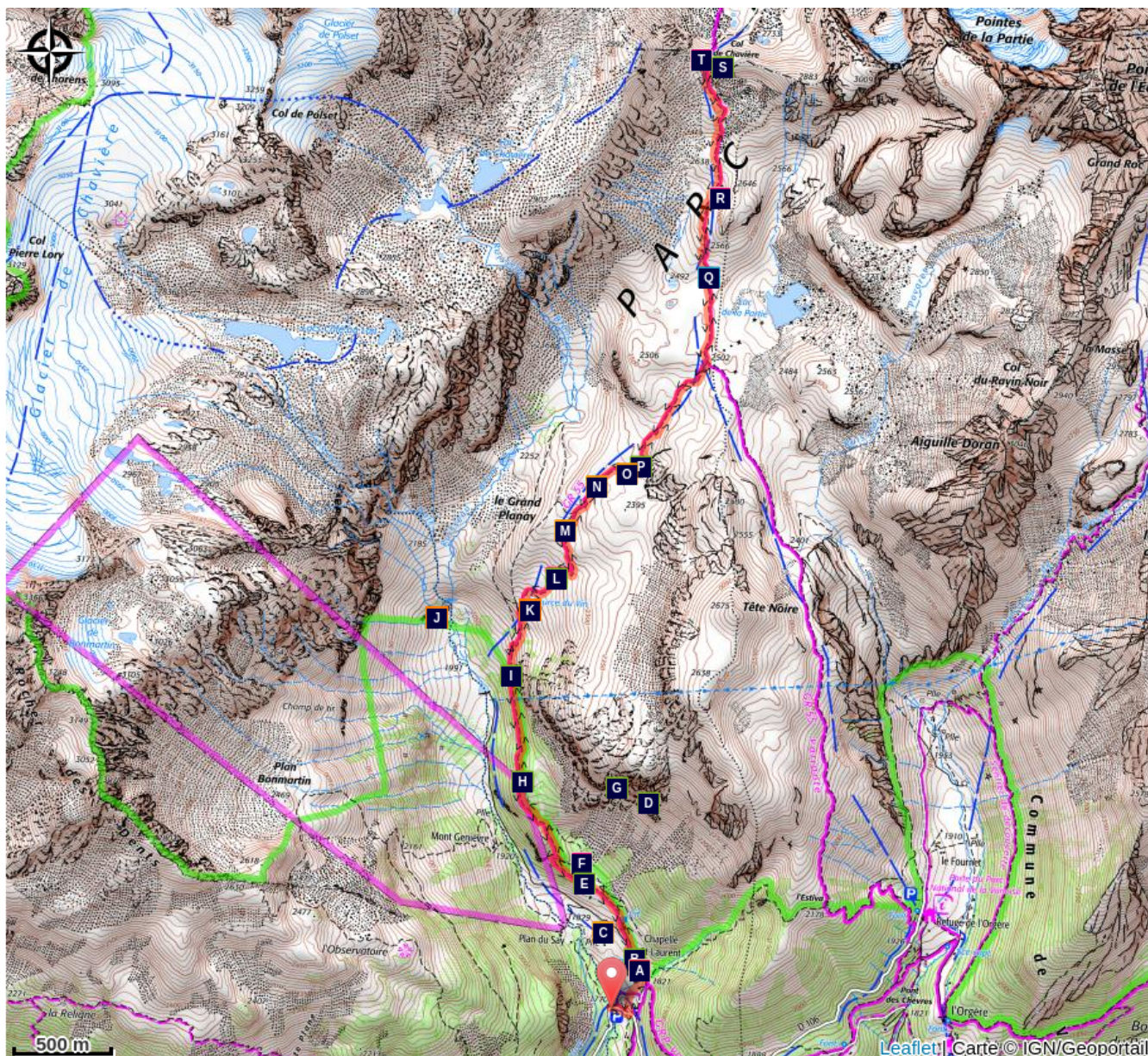
Profil altimétrique

















Altitude min 1773 m Altitude max 2780 m

Du parking, suivre la route, franchir le pont qui enjambe le ruisseau du Polset, puis prendre la piste sur la gauche. Traverser le hameau de Polset. À la sortie du hameau, quitter la piste pour emprunter un sentier sur votre droite au balisage du Parc National : lac de la Partie, col de Chavière. Monter progressivement à travers une forêt. Rejoindre la source du Vin. Poursuivre le sentier qui serpente dans les alpages, passer devant un chalet de berger. Rejoindre un croisement de sentier, prendre sur la gauche en suivant toujours l'indication « col de Chavière ». Il est possible de faire un détour par le lac de la Partie situé en contrebas du sentier à l'est. Poursuive la montée dans une zone de cargneule puis à travers un long pierrier, parfois encombré de névés tardifs. Retourner sur ses pas pour rejoindre le départ.

Sur votre chemin...



-  Hameau de polset (A)
-  Le pâturage (C)
-  Le flambé (E)
-  Aigle et festonnage (G)
-  Le merle à plastron (I)
-  La source du vin (K)
-  Le chien de protection (M)

-  Le rouge-queue noir (B)
-  Polset : zone d'hivernage du chamois et du bouquetin (D)
-  L'amphithéâtre (F)
-  La forêt d'altitude (H)
-  Les cascades de Polset (J)
-  La grande gentiane (L)
-  Les reposoirs à bétail (N)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national de la Vanoise est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.vanoise-parcnational.fr

Recommandations

Présence d'un névé tardif aux abords du col. Le contourner et éviter de s'y engager lorsque la neige est encore très dure.

Comment venir ?

Transports

Desserte ferroviaire jusqu'à Modane. Renseignements : www.voyages-sncf.com
Proposition d'auto-stop organisé sur la vallée de Haute-Maurienne.
Renseignements : www.rezopouce.fr

Accès routier

Depuis la sortie de l'autoroute A43, prendre la direction de Modane. Au rond-point du Freney, prendre la RD106 en direction du refuge de l'Orgère qui est signalé. Traverser le village de Saint-André, le hameau du Col et stationner sur un parking signalé, situé en contrebas du hameau de Polset.

Parking conseillé

Parking de Polset, Modane

Accessibilité

Une place de parking pour personnes handicapées.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme d'Aussois

43 route des Barrages, 73500 Aussois

info@hautemaurienne.com

Tel : 04 79 05 99 06

<https://www.aussois.com>

Point Info Tourisme Modane

Maison Cantonale, 9 Place Sommeiller,
73500 Modane

info@cchmv.fr

Tel : 04 79 05 26 67

<https://www.cchautemaurienne.com>

Point info Parc national de la Vanoise - Modane

Maison cantonale - Place sommeiller,
73500 Modane

Tel : 04 79 62 30 54

<https://www.vanoise-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



Hameau de polset (A)

Le climat et les matériaux locaux ont généré un savoir-faire particulier dans l'aménagement du bâti, orienté Est-Ouest, ramassé et bien accroché à la pente. Les bâtiments profitent de blocs rocheux existants et de creux naturels pour s'abriter des avalanches et du vent. À Polset, fait singulier, les bâtisseurs ont associé la pierre et le bois. Des poutres incorporées dans la maçonnerie forment un chaînage qui ceinturent le bâtiment pour en renforcer la cohésion.

Crédit photo : PNV - MOLLARD Maurice



Le rouge-queue noir (B)

Encore un oiseau qui porte bien son nom ! Globalement sombre, hormis les plumes de la queue rousses et le bord des ailes blanc chez le mâle, il se reconnaît facilement. Son chant est lui aussi assez simple et peut faire penser à du papier que l'on froisse. Il aime les vieux bâtiments où il peut faire son nid. Le hameau de Polset lui offre gîte et couvert pour la belle saison.

Crédit photo : PNV - HERRMANN Mylène



Le pâturage (C)

La Vanoise est également une terre agricole. Ce pâturage est actuellement utilisé par des moutons à la belle saison. Ces moutons sont des transhumants en provenance du sud de la France. Cette vocation pastorale est ancienne, les chalets en sont la preuve. Perpétuer cette activité est important pour garder des espaces ouverts qui constituent des habitats pour de nombreuses espèces.

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe



Polset : zone d'hivernage du chamois et du bouquetin (D)

Grâce à leur exposition sud, et à leur forte déclivité, les pentes situées au-dessus du hameau de Polset sont des endroits très fréquentés durant l'hiver par les chamois et les bouquetins. Le relief très escarpé et son exposition majoritairement sud facilite le déneigement et permet aux ongulés de trouver très rapidement l'herbe essentielle à leur survie hivernale.

Crédit photo : PNV - CHASTIN Alain



Le flambé (E)

Grand, globalement jaune pâle avec des traits noirs qui lui coupent les ailes, on le reconnaît même en plein vol. Son vol est d'ailleurs plutôt plané. Un beau papillon que l'on ne loupe pas, qui aime les zones chaudes, herbacées, un peu broussailleuses avec des escarpements rocheux. Le vallon de Polset présente bien des atouts pour l'accueillir.

Crédit photo : PNV - LACOSSE Pierre



L'amphithéâtre (F)

Premier arrêt pour observer les « pierres ». Des strates sont visibles, on a donc une roche sédimentaire. Il y a 300 millions d'années une chaîne de montagnes recouvrait la future France. Érodée, elle laisse la place à une mer peu profonde et chaude. Au fond de cette mer, les sédiments se déposent et notre roche commence à se former entre - 240 et - 233 million d'années. En 7 millions d'années une épaisseur rocheuse d'environ 150 m s'est créée. On n'en voit ici que 5 m environ. C'est un calcaire gris. La surrection des alpes, il y a 80 millions d'années, a remonté et charrié cette roche sur laquelle nous marchons aujourd'hui.



Aigle et festonnage (G)

Les falaises au dessus de Polset ont permis la nidification de l'aigle royal. Si les aires (nids) sont peu visibles, les manifestations des aigles pendant la période d'accouplement sont elles très démonstratives. Lors d'une de ces manifestations, les aigles décrivent des paraboles avec des montées rapides suivi de piqués. On dit que les aigles festonnent. La période allant de mars à avril est la plus favorable pour avoir la chance d'apercevoir ce fabuleux spectacle .

Crédit photo : PNV - MOLLARD Maurice



✿ La forêt d'altitude (H)

Les forêts de montagne, à l'instar de celle qui occupe le vallon de Polset, sont presque uniquement composées de résineux. Ceux-ci sont en effet plus résistants au froid. La sélection des espèces étant influencée par le taux d'humidité de l'air, vers 1800 m, on va trouver de l'épicéa, puis peu à peu il va s'effacer au profit du sapin, qui va ensuite, en versant sud, céder la place au mélèze et au pin cembro. Bien sûr les frontières ne sont pas nettes, et on trouve généralement un mélange de ces 4 espèces avec une prédominance de l'une en fonction de l'altitude ou de l'exposition.

Crédit photo : PNV - JOURDAN Jérémie



🐦 Le merle à plastron (I)

Il s'identifie facilement car s'il endosse le plumage du merle noir, il s'en distingue par sa grosse bavette blanche sur la poitrine et des liserés clairs sur les plumes des ailes et du ventre. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèze, de pin sylvestre, d'épicéa et de pin cembro entre 1000 à 2500 m d'altitude. Vous le remarquerez facilement au sommets des arbres où il aime se percher !

Crédit photo : PNV - CHARRON Julien



🏞️ Les cascades de Polset (J)

Provenant de la fonte saisonnière du glacier de Chavière, l'eau s'écoule doucement avant de jaillir au-dessus des parois sur une hauteur de presque 100 m. Après un court moment de répit où le ruisseau serpente au milieu d'une végétation verdoyante, avant de plonger de nouveau pour une succession de chutes, moins hautes mais tout aussi jolies. Il est assez surprenant d'observer les variations de couleur et de débit dans une même journée.

Crédit photo : PNV - VON CONTA Beatrix

🍷 La source du vin (K)

Cette petite source, qui bien évidemment ne produit pas de vin, a été aménagée par les ouvriers du Parc national pour offrir une petite halte de fraîcheur bienvenue sur cet itinéraire très ensoleillé. L'origine du nom de ce lieu n'est pas réellement connue, mais l'explication la plus sérieuse tendrait à dire que c'est un endroit où on pouvait boire le vin sans retenue !



✿ La grande gentiane (L)

Parmi les espèces de gentiane, la gentiane jaune est la plus utilisée : ses racines ont des propriétés toniques, digestives et dépuratives. Délaissée par son amertume par les vaches, elle était traditionnellement piochée fin septembre. Il ne faut pas la confondre avec le vératre blanc d'allure semblable avant la floraison mais très toxique. La distinction est facile : les feuilles de la gentiane sont positionnées de façon opposée alors que chez le vératre elles sont insérées en spirale. On retrouve la gentiane en abondance dans les pâturages d'altitude.

Crédit photo : PNV - BALAIS Christian



🐕 Le chien de protection (M)

Le retour naturel du loup a bouleversé les pratiques pastorales. Les éleveurs, pour protéger leur troupeau, ont mis en place des mesures de protection : la présence d'un berger pour surveiller les brebis ainsi que la mise en place de parcs. Pour compléter ce dispositif, les chiens patous, dont l'utilisation est séculaire ont retrouvé les alpages. Le mot patou désigne la fonction protectrice du chien et non sa race. En général, les chiens utilisés sont des bergers des Pyrénées. Le patou protège le troupeau contre tout ce qu'il considère comme un prédateur dont le loup.

Crédit photo : PNV - TISSOT Nathalie



🐕 Les reposoirs à bétail (N)

Appelés « reposoirs à bétails », ces terrains où stationnent les troupeaux sont abondamment enrichis en nitrates par les excréments des bêtes. Souvent situés à proximité d'une cabane de berger, ils présentent une végétation dense, exubérante et peu variée, composée essentiellement de rumex des Alpes. Cette plante nitrophile (qui aime le nitrate) est appelée aussi « rhubarbe des moine » .

Crédit photo : PNV - AUGÉ Vincent